

PUBLICATION ENQUETE PUBLIQUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur suivant : Theunissen Mathieu Batticestraat 14 3790 Voeren

a introduit une demande pour:

- opérations d'urbanisme
- l'exploitation d'un ou de plusieurs établissement(s) ou activité(s) classé(s)

En bref il s'agit de la construction d'une cabine haute tension, démolition et reconstruction d'un hangar existant, régularisation distributeur de fruits et hangars

La demande se situe aux adresses : rue de Battice 14-16 3790 Fourons

La demande se situe sur la (les) parcelle(s) suivante(s):

<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelle</i>	<i>Exponent</i>
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0623	G
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0628	H
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0628	L
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0632	A
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0585	K
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0668	A

La demande de l'exploitation d'un ou de plusieurs établissement(s) ou activité(s) classé(s) comprend les rubriques suivantes:

19.6.2.c, 16.3.1.1, 6.4.1°, 6.4.1°, 6.4.1, 6.5.1°, 6.5.1°, 6.5.1, 12.2.1°, 12.2.1°, 15.1.1°, 15.1.1°, 15.1.1, 16.3.2°a), 16.3.2°a), 17.3.2.1.1.1.b, 17.3.2.1.1.1°b), 17.3.2.1.1.1°b), 17.4., 17.4., 17.4, 19.6.2°a), 19.6.2°a), 19.6.2°b), 19.6.2°b), 19.6.2.b, 53.8.2°, 53.8.2°, 53.8.2°,

L'autorité compétente dans ce domaine pour prendre une décision au sujet de la demande est : le Collège des bourgmestre et échevins

La demande est à consulter à l'administration communale du 07-05-2021 au 05-06-2021 inclus au service de l'urbanisme à l'adresse suivante : Administration Communale Place Communale 1 3798 Fourons, et ceci uniquement sur rendez-vous – 04 381 99 47.

Pendant cette période, les avis, les remarques ou les objections doivent être introduits auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela peut être fait par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception, ou par le guichet électronique: www.omgevingsloket.be.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Commune de Fourons : voir adresse ci-dessus, ou par courriel électronique ro@devoor.be

Le Guichet de l'Environnement: www.omgevingsloket.be